

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2013, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA13 041 à OCA13 047 - Résolution CA13 090125 / Dossier 1131948019

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2013 :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8, 8.2 et 8.4);*
- *Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M. chapitre O-0.1, a. 2.1);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-quatrième jour de mai deux mille treize.

Lisa Siminaro
Secrétaire d'arrondissement substitut
Directrice - Performance, greffe et services administratifs